MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE AU QUATRIEME TRIMESTRE 2017

Janvier 2018

Les efforts enregistrés dans le redressement des Finances Publiques suite à la situation des crises se poursuivent et doivent permettre entre autres de rendre les informations budgétaires, comptables et financières plus exhaustives et fiables.

L'objectif fondamental vise, l'amélioration de la gouvernance financière en adoptant les bonnes pratiques adossées aux normes et standards internationaux. Dans le domaine de la gestion budgétaire, cette dynamique a conduit à la formulation de politique de mobilisation efficace des ressources, et leur affectation efficiente au financement des charges régaliennes de l'Etat dans le contexte d'une reprise timide des activités économiques en liaison aux effets des crises qui continuent de peser sur la mobilisation des recettes domestiques.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a décidé de rendre disponibles fut-ce-t-il provisoire, les rapports d'exécution budgétaire un mois après la fin de chaque trimestre.

Le présent rapport qui fait la synthèse de l'exécution budgétaire à fin décembre 2017, tant en recettes qu'en dépenses est structuré en trois points suivant.

- Rappel du contexte d'élaboration du budget de l'année 2017;
- Exécution du budget à fin décembre 2017;
- ➡ Situation d'exécution des dépenses budgétaires ;
- Let Conclusion.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DE BUDGET 2017

Le budget 2017 a été élaboré dans un contexte caractérisé par :

- i) **Au plan international** : selon les prévisions du Fond Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait être modérée en 2016, à 3,1% avant de rebondir à 3,4% en 2017.
- ii) Au plan national: le taux de croissance de PIB, initialement projeté en 5,2% en 2017 a été revu à la baisse en 4,5%, du fait de la détérioration de l'environnement sécuritaire dans certaines parties du pays vers la fin du troisième trimestre de l'année 2016; des goulots d'étranglements en matière de transport et de la faible exécution des projets d'investissement. Quant à l'inflation, elle se situerait à 4,5%. Un taux qui demeure supérieur à la norme communautaire de 3%. Les recettes en cash reportées au PIB sont projetées à environ 8,8% en 2017.

Les principaux faits ayant caractérisé l'élaboration du budget 2017 concernent : le retour à l'ordre constitutionnel suivi de l'installation des institutions de la République ; la conclusion d'un nouveau programme appuyé par la Facilité Elargie crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) ; l'élaboration d'un Plan de relèvement et de Consolidation de Paix en Centrafrique (RCPCA) regroupant les besoins et les priorités des cinq (5) premières années de la période post-électorale.

Les grandes priorités du budget de l'exercice 2017 sont les suivantes :

- i) Le renforcement de la paix la sécurité;
- ii) L'assainissement des finances publiques, la relance et le soutien à l'activité économique;
- iii) La politique et bonne gouvernance; et
- iv) Les affaires sociales et les actions humanitaires.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a mis l'accent sur la poursuite des efforts de mobilisation des ressources tant intérieure qu'extérieure et la maîtrise des finances publiques. Afin de permettre à l'Etat d'avoir les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de 2017, des mesures vigoureuses ont été prises dont les principales sont les suivantes :

- Le lancement d'une compagne de recouvrement des arriérés fiscaux ;
- Le passage à une mercuriale des essences forestières exportées basées sur les tendances des prix mondiaux et un contrôle renforcé des structures de coûts de revient de transport pour une valorisation intérieure adéquate ainsi que le recouvrement effectif es taxe et frais de concession ;
- Une application rigoureuse de la convention bancaire sur le recouvrement des recettes pour en assurer leur traçabilité, avec interdiction absolue de procéder à des prélèvements d'office et aux opérations de compensation reversement immédiat sur les comptes courant de l'Etat à la banque centrale;
- le paiement direct des taxes à l'exportation sur les produits forestiers au moyen de chèques certifiés remis directement à l'Etat.

En matière des dépenses, l'esprit de rigueur et la prudence dans la gestion des dépenses sont restés de mise. A cet effet, l'accent sera mis sur la rationalisation des dépenses publiques, la poursuite du nettoyage du fichier de solde en vue de mieux maîtriser la masse salariale.

Sur la base du contexte décrit ci-haut, les ressources sont projetées à 203 milliards de francs CFA et les dépenses à 237 milliards de francs CFA, dégageant ainsi un solde budgétaire déficitaire de 34 milliards de francs CFA. Le déficit primaire est de 22,7 et correspond à 1,9 % du PIB, ce qui limite la capacité de l'Etat à faire face aux charges de la dette.

Le tableau ci-dessous présente les grandes masses du budget 2017.

Tableau n°1: Les grandes masses budgétaires pour l'exercice 2017

LIBELLES	Montant en FCFA
RESSOURCES TOTALES	203 251 331
Ressources propres	134 513 599
Douanes	75 504 167
Impôts	53 009 432
Trésor	6 000 000
Ressources extérieures	68 737 732
Appuis budgétaires	13 736 000
Appuis projets	55 001 732
Dons projets	32 380 246
Emprunts projets	22 621 486
CHARGES	237 234 116
Dépenses primaires	145 523 971
Personnel	58 021 043
Biens et services	26 766 277
Frais financiers	3 689 000
Transferts et subventions	57 047 651
Dépenses d'investissement	72 348 145
Sur ressources propres	17 346 413
Sur ressources extérieures	55 001 732
Dépenses de rembours. de la dette	19 362 000
Solde budgétaire	-33 982 785

Source: LF2017

II. L'EXECUTION DU BUDGET A FIN DECEMBRE 2017

Sur la base des informations collectées auprès des régies financières et de la Direction Générale de la Programmation Economique du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le montant des ressources totales mobilisées au cours de l'exercice budgétaire 2017 s'élève à 238,76 milliards de franc CFA, correspondant à 117,5 % des prévisions annuelles. Cette situation s'explique entre autres par certains appuis budgétaires enregistrés dans les exercices antérieurs dont les décaissements sont intervenus en 2017 d'une part, et par une mauvaise prévisibilité des recettes d'ordre dans le budget 2017 d'autre part.

Quant aux dépenses, elles ont été exécutées sur la base des états produits par Ges'Co à hauteur 177,56 milliards de francs CFA (ordonnancements et procédures exceptionnelles). Les investissements sur ressources extérieures ne suivant pas la procédure normale (engagement liquidation, ordonnancement et paiement).

2.1 – Les ressources budgétaires mobilisées

L'analyse de cette rubrique est basée essentiellement sur les données fournies par les structures en charge de recouvrement des ressources. Celles-ci concernent l'ensemble des recettes déclarées par les régies financières, ainsi que les informations fournies par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération sur les dons/emprunts programmes et projets.

Au cours de l'exercice 2017 la mobilisation des ressources a été perturbée par la reprise des hostilités dans certaines localités du pays sous contrôle des bandes armées. Cette situation a impacté négativement le niveau des recettes domestiques.

A titre de rappel, les choix stratégiques budgétaire de cet exercice 2017 visaient les objectifs suivants :

- L'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures afin de soutenir la mise en œuvre des programmes sociaux et les investissements publics ;
- La lutte contre la fraude et la corruption en lien avec le renforcement de l'organisation des régies financières.

Dans l'optique d'accroitre les ressources propres de l'Etat, le Ministère des Finances et du Budget a poursuivi la mise en œuvre des reformes et des mesures contenues dans le Mémorandum de Politique Economique et Financière (MPEF) du Gouvernement décliné en plan d'actions par les régies financières.

Ainsi, en collaboration avec le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, le Ministère des Finances et du Budget a- t- il mis en place le comité de pilotage du RCPCA en vue d'un meilleur recouvrement des financements annoncés lors de la table ronde de Bruxelles en novembre 2016.

2.1.1 - Les ressources intérieures

Les ressources intérieures, constituées essentiellement des recettes propres collectées par les régies financières et des emprunts intérieurs, ont été mobilisées pour un montant global de 168,46 milliards de francs CFA au cours la période sous revue. Elles se décomposent comme suit :

- Recettes propres: 123,58 milliards de francs CFA;

- Emprunts: 44,78 milliards de francs CFA.

a) Les ressources propres

A fin décembre 2017, sur une prévision annuelle de 134,50 milliards de francs CFA, les régies financières ont mobilisé près de 123,58 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 91,9 %. Ces recettes se décomposent en : recettes en cash (100,33 milliards de

francs CFA représentant 81,2%); et recettes d'ordre (23,25 milliards de francs CFA, soit 18,8%).

Comparativement au niveau de mobilisation de la même période de 2016, il se dégage une régression de 6,9 %, liée principalement à la baisse des recettes d'ordre en 2017. Il convient de noter qu'en 2016, les recettes déclarées étaient fortement influencées par les recettes d'ordre qui représentaient 34% des recettes budgétaires mobilisées, alors qu'en 2017, elles ne représentent que 18,8%. Cette situation est la résultante des mesures prises dans la loi de finances 2017 pour limiter les exonérations.

En revanche, si l'on compare le niveau de recouvrement des recettes en cash, une augmentation de 14,6 % est observée, grâce notamment à l'application rigoureuse des dispositions relatives aux exonérations et à la limitation des compensations.

Le tableau ci-dessous récapitule les réalisations des régies à fin décembre 2017.

<u>Tableau n° 2</u>: Répartition des recettes propres (en milliers de francs CFA) recouvrées par régie financière à fin décembre 2017

		Douanes	Impôts	Trésor	Total
Réalisation	Cash	51 020 648	32 181 725	4 349 989	87 552 362
à fin décembre	Ordre	35 026 481	8 181 326	1 992 664	45 200 471
2016	Total	86 047 129	40 363 051	6 342 653	132 752 833
Réalisation	Cash	24 747 716	24 623 193	634 835	50 005 744
au premier semestre	Ordre	13 367 959	2 449 683	207 014	16 024 656
2017	Total	38 115 675	27 072 876	841 849	66 030 400
Réalisation	Cash	27 391 645	22 636 134	294 047	50 321 826
au second semestre	Ordre	4 336 196	2 643 236	246 207	7 225 639
2017	Total	31 727 841	25 279 370	540 254	57 547 465
Total	Cash	52 139 361	47 259 327	928 882	100 327 570
réalisation	Ordre	17 704 155	5 092 919	453 221	23 250 295
à fin décembre	Total	69 843 516	52 352 246	1 382 103	123 577 865

Sources: DGDDI, DGID et DGTCP, 2017.

A titre de rappel, les recettes d'ordre sont constituées en grande partie des exonérations accordées aux forces onusiennes en appui à la sécurisation du pays, aux ONGs humanitaires qui œuvrent au côté des populations en leur fournissant certains services essentiels de base ainsi que certains avantages concédés aux organismes des Nations Unies.

Analyse des recettes budgétaires par régie financière

Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Le niveau de recouvrement des recettes par la Direction des Douanes et des Droits Indirects a atteint globalement 69,84 milliards de francs CFA à fin décembre 2017, soit un taux de réalisation de 93,1 % des prévisions annuelles. Comparé à l'exercice 2016, le montant ainsi mobilisé a connu un retrait de 18,8 % en liaison à la baisse drastique du montant des recettes d'ordre dont le montant est passé de 35 milliards de francs CFA en 2016 à 17,7 milliards de FCFA en 2017, soit un recul de 49,4 %, grâce notamment aux mesures prises pour rationnaliser les exonérations et les opérations de compensation.

Il convient de noter qu'en 2017, le niveau de recouvrement des recettes en cash représente 74,6% alors qu'en 2016, il ne représentait que 59,3% à cause de l'importance des exonérations accordées au cours de cette période. Cette situation conforte les efforts de rationalisation des exonérations.

Le tableau ci-dessous présente la situation comparée des recettes par nature économique.

<u>Tableau n° 3</u>: Réalisations de la DGDDI en 2016 et en 2017 (en milliers de francs CFA) par grandes masses de recettes

	Total réalisation à fin décembre 2016			s au premier tre 2017	Total réalisation au second semestre 2017		Total réalisation à fin décembre 2017
			Cash	Total	Cash	Total	
Recettes fiscales	75 764 892	67 009 263	21 904 751	33 834 621	25 120 500	29 311 458	63 146 079
Droits de sortie	1 137 547	2 305 103	756 979	756 979	321 349	321 349	1 078 328
Amendes et pénalités	403 145	647 905	221 440	221 440	201 270	201 270	422 710
Recettes affectées	3 205 124	3 221 829	1 132 357	1 592 545	1 281 045	1 426 283	3 018 828
Autres recettes	5 536 421	2 320 067	732 189	1 710 090	467 481	467 481	2 177 571
Total	86 047 129	75 504 167	24 747 716	38 115 675	27 391 645	31 727 841	69 843 516

Source: DGDDI, 2017.

Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)

La Direction Générale des Impôts et des Domaines a réalisé 52,35 milliards de francs CFA au 31 décembre 2017, correspondant globalement à un taux de recouvrement de 98,7 % des prévisions annuelles. Comparées à l'exercice 2016, les recettes ont connu une hausse de 28,81 %.

En 2017, la part des recettes en cash représente 90,3% alors qu'en 2016, elles ne représentaient que 79,7 % des 40,67 milliards de francs CFA des ressources mobilisées.

Pour un objectifs de recettes en cash de 45,93 milliards de francs CFA en 2017, la DGID a recouvré 47,26 milliards, soit un taux de mobilisation 102,9%.

Cette performance s'explique entre autres par :

- La mise en œuvre des mesures nouvelles correctives identifiées au mois de juin 2017 contenues le document de politique économique et financière du Gouvernement ;
- L'intensification des actions de recouvrement des restes à payer ;
- L'amélioration du niveau de civisme fiscal suite aux campagnes de sensibilisation ;
- La poursuite de la rationalisation des exonérations et des compensations.

Malgré cette embellie, le comportement non coopératif de certains opérateurs économiques ne permet de recouvrer la totalité des taxes dues à l'Etat.

En effet, il a été relevé que certaines sociétés de téléphonie mobile et sociétés d'Etat font des déclarations non accompagnées de paiement des taxes telles que la TVA, l'IRPP, l'IMF; ce qui réduit les performances de la DGDI dont le montant s'élève à près de 5 milliards de francs CFA à fin décembre 2017.

La prise en compte de toutes ces recettes devrait permettre à la DGID à dépasser largement ses prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2017.

Le tableau ci-après présente le volume des recettes recouvrées par la DGID durant la période sous revue.

<u>Tableau n° 4</u>: Réalisations de la DGID en 2016 et 2017 (en milliers de francs CFA) par grandes masses de recettes

Nature des recettes	Total réalisation à fin décembre 2016		Réalisation au premier semestre 2017		Réalisation au deuxième semestre 2017		Total
		Prévision 2017	Cash	Total	Cash	Total	réalisation à fin décembre 2017
Recettes Fiscales	36494785	46187998	21 666 270	24 078 920	19 675 999	21 806 230	45 885 150
Recettes non Fiscales	3300242	6071385	2 550 209	2 564 970	2 294 799	2 822 680	5 387 650
Recettes sur Exercices Anterieurs	559880	228338	170 620	192 892	356 850	356 850	549 742
Produits Divers et Exeptionnels	281144	521338	236 094	236 094	308 486	293 610	529 704
TOTAL	40 636 051	53 009 059	24 623 193	27 072 876	22 636 134	25 279 370	52 352 246

Source: DGIDI, 2017

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Ces ressources sont constituées pour l'essentiel des recettes des services qui sont recouvrées par les ministères générateurs pour le compte de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Au 31 décembre 2017, le recouvrement de ces recettes a atteint 1,7 milliard de francs CFA sur une prévision annuelle de 6 milliards de francs CFA, affichant un taux de réalisation de 28,3 %.

Comparé au niveau de recouvrement de 2016 (6,3 milliards de francs CFA), on constate une baisse de plus de 4 milliards de francs CFA, en liaison avec la suppression de versement du montant de dividende de la BEAC au Trésor Public.

b) Les emprunts intérieurs

Constitués principalement des bons du Trésor et les tirages du FMI, le montant global mobilisé des emprunts intérieurs au titre de l'exercice 2017 se chiffre à 44,78 milliards de francs CFA. Il se décompose comme suit : Bons du Trésor (18,49 milliards de francs CFA) et FMI (26,30 milliards de francs CFA).

2.1.2 - Les financements extérieurs

Les financements extérieurs sont constitués des appuis budgétaires, des dons et emprunts programmes/projets.

Au cours de l'exercice 2017, les ressources extérieures ont été mobilisées à hauteur 70,4 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 68,7 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 102,5 %. A la même période en 2016, le niveau de mobilisation était de 59,97%. Il s'ensuit une évolution haussière de 17,49 %, correspondant à une augmentation de 10,5 milliards de francs CFA.Ils se décomposent comme suit :

- Appuis budgétaires : 30,21 milliards de francs CFA;
- Appuis et emprunts projets : 40,25 milliards de francs CFA.

> Les appuis budgétaires

Au 31 décembre 2017, le volume des appuis budgétaires mobilisés s'élève à 30,21 milliards de franc CFA, sur une prévision de 13,74 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 219%, en liaison aux décaissements prévus en 2016, mais qui ne sont intervenu qu'en 2017.

Malgré ce taux de réalisation qui dépasse les prévisions de l'exercice 2017, les appuis budgétaires ont enregistré une baisse de 20,1 % par rapport aux réalisations de 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des appuis budgétaires par bailleurs en 2016 et 2017.

<u>Tableau n°5</u>: Répartition des appuis budgétaires (en milliers de francs CFA), par bailleur

	Cumul des appuis budgétares en 2016	Cumul des appuis au 1er trimestre 2017	Cumul des appuis au 2 ième trimestre 2017	Cumul de appuis au 3ième trimestre 2017	Cumul des appuis au 4ième trimestre 2017	Total des appuis budgétaires en 2017
Union Européenne	14 266 000			13 119 000		13 119 000
BAD	5		3 451 000	6 471 000		9 922 000
Baque Mondiale	12 061 000					
France	8 489 000				6 559 000	6 559 000
TOMOR LESTE 2	5	609 000				609 000
CONGO	1 000 000					
CAMEROUN	1 000 000					
CEMAC	1 000 000					
TOTAL	37 816 000	609 000	3 451 000	19 590 000	6 559 000	30 209 000

Source: DGTCP, 2017

> Les dons et emprunts projets

Sur une prévision estimée à 55 milliards de francs CFA, 40,25 milliards de francs CFA ont été mobilisés à fin décembre 2017, soit un taux de réalisation de 73,2 %.

Les 40,25 milliards de francs CFA mobilisés se décomposent en : i) dons projets (35,6 milliards de FCFA), soit 110,1 % des prévisions à cause de certains projets non budgétisés en 2017, mais qui sont pris en compte dans la base de données des projets en cours d'exécution; et ii) emprunts projets (4,6 milliards de FCFA), ce qui correspond à un taux de mobilisation de 20,3 %.

Comparativement à l'année 2016, les ressources extérieures mobilisées pour les investissements ont connu une progression de 81,7%, passant de 22,15 milliards de francs CFA en 2016 pour atteindre 40,25 milliards de francs CFA en 2017.

Cette situation s'expliquerait entre autres par un renforcement des capacités techniques et administratives des structures bénéficiaires des projets à mieux suivre leur exécution physico-financière.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des ressources par bailleur et les modes de financement.

Tableau n° 6: Financements extérieurs par bailleur (en millier de francs)

		investissements : sources extérieure		Mo	ode de financeme	ent
	Don	Prêt	Total	Don	Prêt	Total
UE	7 454 273	-	7 454 273	13 132 149		13 132 149
BM	5 251 473	376 242	5 627 715	3 327 495	1 007 895	4 335 390
BAD	4 900 901	535 056	5 435 957	6 172 764	-	6 172 764
AFD	1 987 300		1 987 300	1 105 478		1 105 478
Fonds saoudie	NET.	8 823 691	8 823 691	3	1 670 121	1 670 121
BADEA	713 038	1 143 908	1 856 946	25 128	13 007	38 135
FIDA	854 294	854 294	1 708 588	78 198	78 198	156 396
CHINE	725	6 500 000	6 500 000			
BDEAC	2 501 830	688 900	3 190 730	2	1 827 465	1 827 465
FAO	-		16:	7 505 891		7 505 891
OMS	47 664		47 664			7.
Fond Mondial	185 241		185 241	242 065		242 065
BEKOU/BM/GAVI	1 112 586		1 112 586			38.
FM/BM	1 357 971		1 357 971	618 982		618 982
GAVI/OMS/UNICEF	1 469 319		1 469 319	823 023		823 023
BAD/BEKOU/BM/GAV	712 898		712 898			-
BAD/BEKOU	895 391		895 391			
BAD/BEKOU/BM/GAV	275 108		275 108			
GAVI/UE	8 300		8 300			
CBLT		1 682 780	1 682 780	13 368		13 368
HVV	26 600		26 600			
WWF	1 117 649	-	1 117 649	700 000		700 000
PNUD	-	2		2 536 927		2 536 927
ACBF	21	12		82 031		82 031
CEMAC	1 508 611	2 016 615	3 525 226			741
Total	32 380 246	22 621 486	55 001 732	35 650 131	4 596 686	40 246 817

Source: MEPCI, 2017.

2.2 - Exécution des dépenses

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2017 est exécuté dans un contexte marqué par l'acceptation des prestataires privés à coopérer avec l'Etat suite à la confiance retrouvée à travers le paiement régulier des prestations ; l'application rigoureuse des instruments qui encadrent la procédure des dépenses ; et la mise en adéquation des outils de gestion et du suivi des dépenses publiques (Plan Prévisionnel de Passations des Marchés Publics, le Plan d'Engagement et le Plan de Trésorerie).

Ainsi, l'analyse de l'exécution des dépenses budgétaires à fin décembre 2017 porte sur les dépenses par titre budgétaire, les dépenses spécifiques et les dépenses au profit des secteurs sociaux.

Les dépenses de l'Etat exécutées sur ressources propres à fin décembre 2017 se sont établies à 124,7 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 180,23 milliards francs CFA, soit un taux d'exécution de 69,2 %. Ce montant correspond au cumul des dépenses

¹ Ce montant ne prend pas en compte le montant des investissements sur financements extérieurs qui s'élève à 55 milliards de francs CFA.

ordonnancées (113,6 milliards de FCFA) et celles exécutées par procédures dérogatoires (11,1 milliards de FCFA).

Par rapport à l'exercice 2016, ce niveau est en hausse de 30,6%; progression qui s'explique principalement par la mise en exécution des différentes mesures prises pour encadrer l'exécution budgétaire en 2017 dont l'une concerne la formation des gestionnaires et administrateurs de crédits sur les procédures d'exécution des dépenses publiques.

La situation des dépenses engagées et ordonnancées par titre en 2017 est présentée dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau n° 7</u>: Exécution des dépenses par titre budgétaire au 31 décembre 2017 (en milliers de francs CFA)

Nature des dépenses	Exécution 2016 [1]	Total dotation 2017 [2]	Cumul des ordonnacement s à fin décembre 2017 [3]	à fin décembre	Total Ord +OP à fin décembre 2017 [5]=[3]+[4]	Taux d'exécution [6]=[5]/[2]
Dépenses de Personnel	55 935 126	58 021 043	56 896 665		56 896 665	98,06
Dépense de Fonctionnement	14 937 555	26 766 527	19 997 931	4 691 083	24 689 014	92,24
Dépense en Frais Financiers		3 689 000				0,00
Dépense d'Intervention	8 953 749	57 047 651	16 529 605	6 412 082	22 941 687	40,21
Dépense d'Investissement	1 315 111	72 348 145	20 074 013		20 074 013	27,75
Dépense de Remboursement	*14 311 668	19 362 000	98 262		98 262	0,51
Total	95 453 209	237 234 366	113 596 476	11 103 165	124 699 641	52,56

Source: DGB/GE'SCO 2017

a) Les dépenses de personnel

Au 31 dépenses décembre 2017, le montant des dépenses du personnel, liquidé par la Direction de la Solde et des Pensions se chiffre à 56,90 milliards de francs CFA, sur une dotation de 58,02 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 98,1 % contre 101 % en 2016.

Le niveau de consommation des crédits de dépenses de personnel en 2017 est en légère augmentation de 0,96 milliards de francs CFA par rapport 2016.

Ce résultat s'explique par la prise en charge des nouvelles recrues dans les secteurs sociaux (Santé, Education, Affaires Sociales, Développement Rural, et Justice). Toutefois, il convient de noter la maîtrise de cette catégorie de dépenses grâce notamment aux opérations de contrôle physique des FACA et du nettoyage du fichier de la solde grâce aux différentes opérations de contrôle physique des fonctionnaires et agents de l'Etat et le déploiement du nouvel applicatif de Gestion Intégrée de Ressources Administratives et Financière de l'Etat (GIRAFE).

A cela s'ajoute les économies réalisées à travers la baisse de l'effectif des fonctionnaires et agents de l'Etat suite aux nombreux cas des départs à la retraite, des décès, des mises en disponibilité et aux rapatriements des diplomates en fin de mission dans les représentations

diplomatiques, grâce aux opérations engagées conjointement avec le Ministère des Affaires Etrangères depuis 2016.

b) Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement exécutées à fin décembre 2017 s'élève à 24,69 milliards de francs de CFA, sur une dotation de 26,77 milliards de francs CFA soit un taux d'exécution de 92,23 %, contre 54,76% observé en 2016.

Comparée à l'exécution de l'année 2016, les dépenses de fonctionnement enregistrent une hausse de 9,75 milliards de francs soit une variation de 65,3 %.

La progression du niveau d'exécution des dépenses de fonctionnement observée entre 2016 et 2017 est imputable à la restauration progressive de crédibilité de l'Etat, suite au paiement par le Trésor Public, dans les délais raisonnables les créances des opérateurs économiques.

Cette confiance retrouvée incite, ainsi, les prestataires de services à exécuter les commandes de l'Etat avec beaucoup de célérité.

A ces facteurs, il faut ajouter la meilleure maîtrise de la procédure d'exécution des dépenses par les gestionnaires et administrateurs de crédits, suite au séminaire de renforcement des capacités organisé en mars 2017 et la dissémination du nouveau manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques.

Ce fort taux d'exécution des dépenses de fonctionnement s'explique également par les nombreuses sollicitations des frais de missions et de transport à l'étranger ainsi que des cas d'évacuations sanitaires ; occasionnant par ce fait l'épuisement des dotations de crédits au cours de l'exercice.

Eu égard à cette situation, le Gouvernement a procédé à des ajustements budgétaires, à travers la mise en place d'un Décret de transferts de crédits et des Arrêtés de transferts de crédits afin de renflouer la ligne destinée à cet effet.

c) Les dépenses de transferts et subventions

Le niveau d'exécution des dépenses de transferts et subventions a atteint 22,94 milliards de francs CFA, sur une dotation de 57,05 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 40,21 %.

En 2016, à la même période ce taux était à 29,60 % pour un montant total exécuté de 8,95 milliards de francs CFA. De l'analyse comparée entre 2016 et 2017, il apparait une augmentation de près de 14 milliards de francs CFA, soit un taux d'accroissement de 156%.

Cet accroissement est imputable au nombre élevé des demandes d'évacuations sanitaires, des subventions accordées aux établissements publics et aux collectivités territoriales, et surtout à

la prise en charge des dotations des institutions de la République telles que l'Assemblée Nationale, l'Autorité Nationale des Elections, l'Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance, le Conseil Economique et Social, tout comme le Conseil National de la Médiation ainsi que les règlements de frais de contribution aux organismes internationaux, sous-régionaux et panafricains.

A cela s'ajoute le paiement régulier des dépenses de pensions, de bourses, des frais d'alimentation des hôpitaux, des maisons carcérales et des établissements universitaires.

d) Les dépenses d'investissement sur ressources propres

Le niveau d'exécution des dépenses d'investissement s'élève à 20,07 milliards de francs CFA à fin décembre 2017, sur une dotation annuelle de72,35 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 27,75 %.

A la même période en 2016, ces dépenses se chiffraient en deçà de 4 milliards de francs CFA sur une dotation de 13,4 milliards de francs CFA.

Comparées à l'exécution de 2016, il ressort une hausse des dépenses d'investissement financées sur propres de 18,76 milliards de francs CFA soit un taux de progression de 1426%.

Le montant des dépenses d'investissement sur ressources propre a connu une hausse exponentielle en 2017. Ceci pour permettre de financer les travaux de réhabilitation des infrastructures et d'acquérir les moyens roulants ainsi que des équipements.

e) Les dépenses de remboursement de la Dette

Les dépenses de remboursement de la dette relèvent de la gestion des opérations de trésorerie. Ainsi, leur paiement s'effectue-t-il par débit d'office par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique sur la base des échéanciers de remboursement de la dette et régularisé par les ordonnancements émis par la Direction Générale du Budget.

A ce titre, le paiement réel effectué par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique durant l'exercice 2017, s'élève à 32,72 milliards de francs CFA contre 34,06 en 2016, soit une baisse 1,43 milliards de francs.

2.3 - Les dépenses sociales

Selon le Protocole d'Accord Technique (PTA) du programme appuyé par la FEC, les dépenses sociales sont celles orientées en faveur des secteurs de l'Education, de la Santé, des Affaires Sociales, de l'Eau et Assainissement, du Monde Rural et de la Micro-finance. Le suivi des dépenses au profit de ces secteurs se fait à travers l'état d'exécution du budget (hors salaires) des départements dont relèvent lesdits secteurs. Il s'agit notamment des ministères de : l'Education Nationale, la Santé, les Affaires Sociales, l'Energie et l'Hydraulique, l'Agriculture et Petites et Moyennes Entreprises.

A fin décembre 2017, le montant des dépenses exécutées au profit des secteurs sociaux a atteint 15,60 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 44,74 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 34,9 %.

Bien que le taux global d'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2017 ait été satisfaisant, le niveau d'exécution des dépenses au profit des secteurs dits sociaux reste faible. Cette contreperformance s'expliquerait, entre autres par la fermeture des centres de santé et des établissements scolaires des provinces dont le personnel a quitté les localités dans les zones sous contrôle des bandes armées. En revanche, la gratuité des soins médicaux administrés par les ONG humanitaires se serait substituée à la prise en charge de ceux-ci par le budget de l'Etat.

Le tableau ci-dessous présente le niveau des dépenses sociales à fin décembre 2017.

<u>Tableau n° 8</u>: Exécution des dépenses au profit des secteurs sociaux (Hors salaire et investissements sur ressources extérieures) à fin décembre 2017 (en milliers de francs)

Dotation 2017	Total dépenses ordonnancées à fin décembre 2017	Total des Ordres de Paiement à fin décembre 2017	Total dépenses exécutées (Ord + OP)	Taux d'exécution
9 933 099	6 546 177	1 646 002	8 192 179	82,47
4 051 284	3 330 738	1 646 002	4 976 740	122,84
2 916 600	883 523	(#)	883 523	30,29
	2 331 916	120	2 331 916	78,64
		2 998 126		27,25
5 809 824	1 844 196	2 998 126	4 842 322	83,35
210 000	100 400	(#),	100 400	47,81
12 466 049	95 449	2	95 449	0,77
2 062 168	504 962	175 446	680 408	32,99
165 561	72 471	175 446	247 917	149,74
761 810	386 358	i i	386 358	50,72
1 134 797	46 133	12	46 133	4,07
4 374 790	1 161 493	176 499	1 337 992	30,58
275 725	31 373	176 499	207 872	75,39
895 000	10 000		10 000	1,12
3 204 065	1 120 120		1 120 120	34,96
9 657 880	311 204	100	311 204	3,22
49 700	47 431		47 431	95,43
75 000	75 000		75 000	100,00
9 533 180	188 773	2	188 773	1,98
227 288	39 999		39 999	17,60
14 000	12 179	4	12 179	86,99
213 288	27 820		27 820	13,04
				54
10 366 094	5 338 388	4 996 073	10 334 461	99,69
4 858 410	1 455 281	i .	1 455 281	29,95
29 516 594	3 810 211		3 810 211	12,91
44 741 098	10 603 880	4 996 073	15 599 953	34,87
	9 933 099 4 051 284 2 916 600 2 965 215 18 485 873 5 809 824 210 000 12 466 049 2 062 168 165 561 761 810 1 134 797 4 374 790 275 725 895 000 3 204 065 9 657 880 49 700 75 000 9 533 180 227 288 14 000 213 288 10 366 094 4 858 410 29 516 594	Dotation 2017 dépenses ordonnancées à fin décembre 2017 9 933 099 6 546 177 4 051 284 3 330 738 2 916 600 883 523 2 965 215 2 331 916 18 485 873 2 040 045 5 809 824 1 844 196 210 000 100 400 12 466 049 95 449 2 062 168 504 962 165 561 72 471 761 810 386 358 1 134 797 46 133 4 374 790 1 161 493 275 725 31 373 895 000 10 000 3 204 065 1 120 120 9 657 880 311 204 49 700 47 431 75 000 75 000 9 533 180 188 773 227 288 39 999 14 000 12 179 213 288 27 820 10 366 094 5 338 388 4 858 410 1 455 281 29 516 594 3 810 211	Dotation 2017 dépenses ordonnancées à fin décembre 2017 Ordres de Paiement à fin décembre 2017 9 933 099 6 546 177 1 646 002 4 051 284 3 330 738 1 646 002 2 916 600 883 523 - 2 965 215 2 331 916 - 18 485 873 2 040 045 2 998 126 5 809 824 1 844 196 2 998 126 210 000 100 400 - 12 466 049 95 449 - 2 062 168 504 962 175 446 165 561 72 471 175 446 761 810 386 358 - 1 134 797 46 133 - 4 374 790 1 161 493 176 499 275 725 31 373 176 499 895 000 10 000 - 3 204 065 1 120 120 - 9 657 880 311 204 - 49 700 47 431 - 75 000 75 000 - 9 533 180 188 773 - 227 288 </td <td>Dotation 2017 dépenses ordonnancées à fin décembre 2017 Ordres de Paiement à fin décembre 2017 Total dépenses exécutées (Ord + OP) 9 933 099 6 546 177 1 646 002 8 192 179 4 051 284 3 330 738 1 646 002 4 976 740 2 916 600 883 523 - 883 523 2 965 215 2 331 916 - 2 331 916 18 485 873 2 040 045 2 998 126 5 038 171 5 809 824 1 844 196 2 998 126 4 842 322 210 000 100 400 - 100 400 12 466 049 95 449 - 95 449 2 062 168 504 962 175 446 680 408 1 165 561 72 471 175 446 247 917 761 810 386 358 - 386 358 1 134 797 46 133 - 46 133 4 374 790 1 161 493 176 499 1337 992 275 725 31 373 176 499 207 872 895 000 10 000 - 10 000 3 204 065</td>	Dotation 2017 dépenses ordonnancées à fin décembre 2017 Ordres de Paiement à fin décembre 2017 Total dépenses exécutées (Ord + OP) 9 933 099 6 546 177 1 646 002 8 192 179 4 051 284 3 330 738 1 646 002 4 976 740 2 916 600 883 523 - 883 523 2 965 215 2 331 916 - 2 331 916 18 485 873 2 040 045 2 998 126 5 038 171 5 809 824 1 844 196 2 998 126 4 842 322 210 000 100 400 - 100 400 12 466 049 95 449 - 95 449 2 062 168 504 962 175 446 680 408 1 165 561 72 471 175 446 247 917 761 810 386 358 - 386 358 1 134 797 46 133 - 46 133 4 374 790 1 161 493 176 499 1337 992 275 725 31 373 176 499 207 872 895 000 10 000 - 10 000 3 204 065

Source : DGB/GE'SCO, 2017

III. Conclusion

Au titre des engagements pris par le Gouvernent contenus dans le document de sa politique économique et financière, la production du rapport sur l'exécution du budget de l'Etat par le Ministère des Finances et du Budget est devenue une activité régulière.

Ainsi, en plus de ceux produits régulièrement en 2016, l'année 2017 a connu la production périodique des rapports d'exécution du budget sur les quatre trimestres et ce, dans le respect du délai fixé par le document de politique économique et financière du Gouvernement.

Le présent rapport ainsi produit pour respecter le délai de le rendre disponible est encore perfectible, car des retraitements des données sont en cours pour annuler certains titres qui n'ont pas été pris en charge au niveau de l'ACCT, surtout les dépenses effectuées par les procédures exceptionnelles. Une fois le nettoyage de la base de données effectué, le montant des dépenses engagées par procédures exceptionnelles devra revue à la baisse.

Par souci de rendre encore plus exhaustif ce rapport, un effort a été fait pour mettre en exergue les points suivants :

- les données partielles sur les financements extérieurs dont la procédure des dépenses obéît à celle de chaque bailleur;
- la mise en cohérence des dépenses réelles exécutées par le service des dépenses (ordonnances de paiement et ordre de paiement) pour présenter les dépenses qui ont suivi toutes les étapes administratives.

En dépit de tout cela, beaucoup reste à faire pour la recherche d'une plus grande rigueur dans le traitement et la fourniture des informations financières de l'Etat.

Les difficultés traditionnelles qui ont toujours emmaillé la production de ces rapports subsistent, au rang desquelles on peut citer l'instabilité de l'applicatif Ges'Co qui n'offre pas la possibilité de produire les états sous format Excel, facilement exploitable pour éviter des 10 1 FEV 2018

saisies manuelles qui sont des sources d'erreurs.

Généra Alexis GUENENGAFO

Directeur Général du Budget